

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	<u>Syndicat Mixte Bassin du Lay (SMBL)</u>
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N°	<u>5</u> Rue <u>rue Hervé de Mareuil</u>
	Commune <u>Mareuil-sur-Lay / Dissais</u>
	Code postal <u>85 320</u>
Nature des activités :	<u>Syndicat Mixte fermé</u>
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <u>Pelobates cultripes</u>	La dérogation porte sur la destruction de 903 m ² de dune grise sur le secteur des Rouillères <u>MAIS</u> les compensations doivent inclure également la destruction de 2 160 m ² de dune grise sur le secteur des Vieilles Maisons (travaux réalisés en 2018-2019 par utilisation du droit de dérogation par le Préfet)
<u>Pélobate cultripède</u>	
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le SMBL mène un programme en deux phases (phase 1 : restauration ; phase 2 : création) sur les communes de la Fauté-sur-Mer et de la Tranche-sur-Mer. Les digues à construire ou à restaurer se situent tout ou partie en sein de la Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle Henriette (RNN BH).

La dérogation porte sur la création de la digue des Rouillères, laquelle impacte 903 m² de dune grise, habitat de repos du Pélobate cultripède.

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :
L'extrémité sud-ouest de la digue va venir s'ancrer dans la dune grise pour assurer la continuité de protection. Pour ce faire, la dune grise va devoir être ouverte pour y intégrer les fondations. Cette zone sera finalement rechargée en sable afin de constituer une "protection dominante". Si cette recharge constituera de nouveau un habitat d'enfouissement pour l'espèce, il n'en est pas moins considéré que la destruction de cet habitat est soumise à demande de dérogation au titre des espèces protégées.

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :
Licence universitaire Ecologie et Biologie des Organismes, Licence professionnelle des métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Fin d'été 2022
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Pays de la Loire
Départements : Vendée - 85
Cantons :
Communes : La Tranche-sur-Mer et la Fauté-sur-Mer

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
L'ensemble des mesures est détaillé dans le rapport intitulé "PIECE IV - Dérogation". Les mesures de compensation consistent à recréer de l'habitat de repos d'une part (fermeture d'un accès-plage à la Tranche-sur-Mer, restauration de parcelles à la Fauté-sur-Mer) mais également à créer 2 nouvelles mares dans l'objectif d'abriter la reproduction du Pélobate cultripède.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
La RNN BH a déjà connu plusieurs opérations de travaux sur les digues. Durant ces travaux, une capture préventive suivie d'un bilan ont été réalisés. Les chantiers ont été suivis par des écologues et par l'équipe de la RNN BH.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Le chantier sera, comme les précédents, suivi par un écologue. Ce dernier rédigera un bilan rendant compte du déroulement des travaux, des éventuels individus contactés, etc.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Nouveau sur Lay
le 11/10/2021
Votre signature

